



# LA VALIDATION DES INSTALLATIONS DE VIDEOSURVEILLANCE

Ronan JEZEQUEL - CNPP

AN2V – 18 / 06 / 2009



CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques



## La règle d'installation R82

- Suite d'une étude FFSA, rédigée selon modèle R81 et en cohérence avec arrêté du 03 août 2007
- Démarche globale, mais aussi conseils et exigences pour les installateurs
- Structure de base :
  - Analyse des besoins et des risques,
  - Conception,
  - Réalisation de l'installation,
  - Maintenance



## La règle d'installation R82

- Exigences de conception
  - Prise de vue
  - Transmission
  - Restitution
  - Sécurité
- Points mis en œuvre et vérifiés dans le cadre de la certification des installateurs.



# La certification NF Service APSAD des installateurs

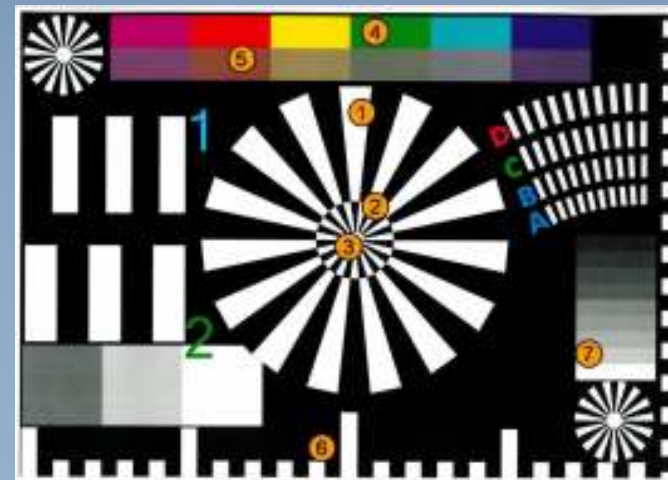
- AFNOR et CNPP Cert : règlement de certification NF 367 - I82
- Visite de certification (idem I81):
  - Audit de l'établissement (qualité)
  - Visite de l'installation (suivant R82)
  - Contrôle de compétences
- Aujourd'hui : premiers certifiés

DOMAINE R2		VIDEOSURVEILLANCE	
FORMULAIRE DE DECLARATION			
<p>Cette déclaration est soumise avec le contrat pour le Négoce des certifications externes AF Service à l'installateur</p> <p>Titulaire de la certification : <input type="checkbox"/> Oui, j'accepte, j'accepte l'état de certification complète NF Service à l'Installateur pour l'activité de vidéosurveillance sous le n° <input type="text"/></p> <p>Non (en cas de refus) : <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Responsable de : <input type="text"/></p>			
<p>Je reconnais qu'il s'agit d'une certification externe</p> <p>Je reconnais de l'adhésion à la norme NF Service à l'Installateur, c'est-à-dire les obligations complémentaires décrites en détail dans les Annexes Préliminaires de l'AF Service à l'Installateur.</p> <p>Je reconnais que l'adhésion est l'acte de reconnaissance de la responsabilité de l'installateur, conformément à la norme NF Service à l'Installateur, et que la certification est délivrée par le Négoce des certifications externes AF Service à l'Installateur.</p> <p>Date de : <input type="text"/> au mois de : <input type="text"/></p> <p>Signature et cachet de l'installateur : <input type="text"/></p>			
<p>Je reconnais de l'adhésion à la norme NF Service à l'Installateur, c'est-à-dire les obligations complémentaires décrites en détail dans les Annexes Préliminaires de l'AF Service à l'Installateur.</p> <p>Je reconnais que l'adhésion est l'acte de reconnaissance de la responsabilité de l'installateur, conformément à la norme NF Service à l'Installateur, et que la certification est délivrée par le Négoce des certifications externes AF Service à l'Installateur.</p> <p>Date de : <input type="text"/> au mois de : <input type="text"/></p> <p>Signature et cachet de l'installateur : <input type="text"/></p>		<p>MR2</p>	
<p>Je reconnais de l'adhésion à la norme NF Service à l'Installateur, c'est-à-dire les obligations complémentaires décrites en détail dans les Annexes Préliminaires de l'AF Service à l'Installateur.</p> <p>Je reconnais que l'adhésion est l'acte de reconnaissance de la responsabilité de l'installateur, conformément à la norme NF Service à l'Installateur, et que la certification est délivrée par le Négoce des certifications externes AF Service à l'Installateur.</p> <p>Date de : <input type="text"/> au mois de : <input type="text"/></p> <p>Signature et cachet de l'installateur : <input type="text"/></p>		<p>DCB2</p>	
<p>Je reconnais de l'adhésion à la norme NF Service à l'Installateur, c'est-à-dire les obligations complémentaires décrites en détail dans les Annexes Préliminaires de l'AF Service à l'Installateur.</p> <p>Je reconnais que l'adhésion est l'acte de reconnaissance de la responsabilité de l'installateur, conformément à la norme NF Service à l'Installateur, et que la certification est délivrée par le Négoce des certifications externes AF Service à l'Installateur.</p> <p>Date de : <input type="text"/> au mois de : <input type="text"/></p> <p>Signature et cachet de l'installateur : <input type="text"/></p>			



## Prestations du CNPP en vidéosurveillance

- Actions de normalisation (CENELEC)
- Évaluation du matériel de vidéosurveillance
  - Enregistreurs vidéo-numériques (EVN)
  - Autres (STAVAS...)
- Formation R82
- ATMO





# MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contact :

Ronan JEZEQUEL

02 32 53 99 38

[Ronan.jezequel@cnpp.com](mailto:Ronan.jezequel@cnpp.com)

CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques